

La retraite que nous voulons !

Réformer, oui, mais autrement, pour assurer de meilleures retraites pour toutes et tous dans le cadre d'un régime par répartition, par annuités. C'est un objectif parfaitement réaliste, en modifiant la répartition des richesses et en changeant de politique économique.

Les revendications de la CGT

60 ans

Un départ à la retraite à 60 ans à taux plein et un revenu de remplacement à **75 %** du revenu net d'activité (calcul sur les 10 meilleures années ou les 6 derniers mois), minimum le Smic

Comptabiliser les années d'étude et de précarité chez les jeunes



Prendre en compte **la pénibilité des métiers** et étendre les dispositifs de départ anticipé existants



Indexer les pensions sur les salaires et non sur les prix



Et les régimes spéciaux ?

Par le haut. Ces régimes sont le fruit de l'histoire et de conquêtes sociales, comme c'est le cas pour les conventions collectives dans le privé. Faire de la fin de ces régimes un enjeu central de la réforme sous prétexte de plus d'égalité pour tous est un leurre. Le gouvernement veut surtout tirer les droits de tous vers le bas ! Plutôt que d'opposer les salariés du privé et du public, il faut nous unir pour imposer les droits vers le haut. Oui, il n'est pas normal qu'un conducteur de bus du Havre parte plus tard à la retraite que celui de Paris. **Alors revendiquons que tous les salariés qui exercent un métier pénible puissent partir plus tôt !** Supprimer ces régimes est avant tout un choix politique de casse des statuts et des garanties collectives. La CGT s'y oppose et propose l'harmonisation des droits les plus favorables aux salariés.

Financer de bonnes retraites, c'est possible !

La retraite c'est une partie de notre salaire, c'est à nous de décider ! Dans une société où les inégalités se sont accrues, les fondements solidaires de la Sécurité sociale sont plus que jamais à défendre. Notre salaire net, c'est ce qui nous fait vivre à la fin du mois, mais c'est notre salaire brut qui nous fait vivre toute la vie et garantit notre accès à la santé, aux droits familiaux et à la retraite. La réforme à points est une rupture de ce contrat social acquis depuis 1945. La CGT propose d'améliorer le système, de développer la Sécurité sociale, en élevant le niveau des droits et en intégrant les problématiques de notre époque. La meilleure méthode c'est **d'augmenter les salaires !** L'application de **l'égalité salariale entre les femmes et les hommes** rapporterait 6,5 milliards d'euros en plus pour la Sécurité sociale. Pourquoi le gouvernement cantonne le débat sur l'âge de départ et le montant des pensions sans ouvrir le chantier de la cotisation ?

En augmentant le taux de cotisation de 0,2 à 0,4 point par an, on assure de fait la pérennité du système : cela représenterait en moyenne une augmentation de 1,60 € par mois pour les travailleurs et 2,40 € pour les employeurs.

Mettre fin aux exonérations de cotisations sociales patronales rapporterait 20 milliards d'euros. Alors que notre économie bat des records en matière de distribution des dividendes, **taxer les profits financiers** rapporterait 30 milliards par an. Une politique résolument tournée vers **l'emploi**, les salaires, permettrait **d'augmenter les recettes de la Sécurité sociale** pour financer les retraites.

ÉGALITE
FEMME
HOMME

HAUSSE
DES
SALAIRES

COTISATIONS
SOCIALES

TAXER
LES PROFITS

REDISTRIBUTION
DES
RICHESSES

Mobilisation

LA RETRAITE, c'est le fruit de notre travail, mobilisons-nous pour la défendre, participez aux débats organisés par la CGT ! Notre avenir, c'est à nous d'en décider !

LA RETRAITE
NOUS VUOLONS
LA VIVRE
DIGNEMENT

Belgique

Ils ont gagné !

Grâce à une forte mobilisation et une unité syndicale unanime, les travailleurs belges ont contraint le gouvernement à remballer son projet de système de retraites par points en 2018.

À NOUS DE JOUER !

**Vous ne voulez pas en rester là !
Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom Prénom
 Adresse
 Code postal Ville
 Téléphone Courriel
 Âge profession
 Entreprise (nom et adresse)

Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 6-1, 263 rue de Paris - 93618 Montreuil Cedex, téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@ogt.fr. Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.ogt.fr